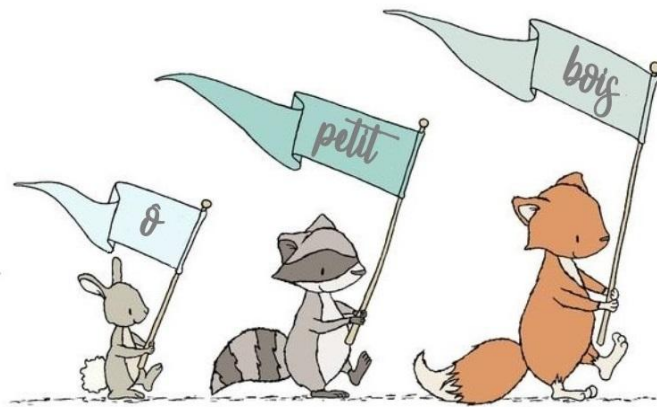




La micro crèche qui s'engage

Projet d'établissement

Présentation de l'établissement

La micro-crèche Ô Petit Bois est un établissement privé ayant pour mission l'accueil d'enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

La gestionnaire est Madame Maryline RICHERATAUX.

Adresse : 3 rue du Four 39 210 VOITEUR.

E-mail : contact@opetitbois.fr

Tel : 03 84 25 38 76

- Capacité d'accueil et horaires d'ouverture -

La micro-crèche Ô Petit Bois accueille au maximum 12 enfants simultanément (jusqu'à 14 de façon ponctuelle).

La micro-crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00.

Ô Petit Bois ferme 5 semaines dans l'année (1 semaine au printemps, 3 semaines en été et 1 semaine en fin d'année), ainsi que tous les jours fériés et quelques journées pédagogiques.

Les règles d'encadrement sont respectées ainsi : un professionnel pour 6 enfants, tout âge confondu. Au plus tard à l'arrivée du 4^{ème} enfant, deux professionnels sont présents. Nous prévoyons également des temps de « renfort » de l'équipe, avec la présence d'un troisième professionnel, notamment dans la matinée et sur le temps du repas, du goûter et des premiers départs.

- L'équipe -

- **La directrice** : Elle fait appliquer les dispositions du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement. Elle gère la comptabilité, les relations avec les partenaires et les organismes extérieurs, les inscriptions des familles, les recrutements, etc.
- **L'adjointe de direction** : Elle travaille en collaboration étroite avec la directrice. Diplômée Educatrice de jeunes enfants, elle élabore le projet éducatif et pédagogique et coordonne l'équipe en veillant au respect et à la mise en œuvre des projets et des protocoles.
- **Les auxiliaires de puériculture** : Elles prennent en charge les enfants en répondant à leur besoin de sécurité physique et affective et en veillant à leur bien-être quotidien, tant au niveau des soins qu'au niveau éducatif.

Une journée pédagogique est organisée une à deux fois par an, pour former l'équipe et ainsi nous permettre de mettre à jour nos connaissances et nos pratiques.

Aussi, les membres de l'équipe éducative se rassemblent une fois par mois pour la réunion de coordination animée par la référente technique.

De la même manière, chaque année, l'équipe participe à trois séances d'analyse des pratiques professionnelles, encadrées par un psychologue. Ces séances permettent d'améliorer la communication entre les professionnels et à renforcer la cohérence et la continuité dans les actions éducatives : c'est un temps où les membres de l'équipe prennent du recul par rapport à leurs pratiques quotidiennes, identifient les difficultés rencontrées, réfléchissent ensemble et trouvent des solutions adaptées aux situations en question.

De plus, une infirmière puéricultrice intervient au sein de la micro-crèche, au moins dix heures par année, en tant que « référent santé et accueil inclusif ».

En présentiel ou en visio, elle accompagne l'équipe environ deux heures et demie par trimestre en étant à l'écoute concernant toutes questions en lien avec la santé. Elle supervise la mise à jour des protocoles et elle informe, oriente et forme les parents et les professionnels de la micro-crèche.

Elle guide également l'équipe dans l'inclusion des enfants présentant un handicap ou une affection chronique ou un problème de santé temporaire.

- Les partenaires -

La micro-crèche travaille en collaboration avec des professionnels et des organismes extérieurs tels que :

- La Caf (Caisse d'allocations familiales) : qui permet un financement indirect au moyen du Complément libre choix du mode de garde (Cmg structure) versé aux familles, dans le cadre de la prestation du jeune enfant (Paje).
- La Msa (Mutualité sociale agricole) : qui permet un financement indirect aux familles affiliées au régime agricole.
- Le service PMI (Protection Maternelle et Infantile) du département du Jura.
- Le RSAI (Référént Santé et Accueil Inclusif)
- Un psychologue dans le cadre de nos séances d'analyse des pratiques professionnelles
- Les lycées et le CFA pour l'accueil des stagiaires et des apprentis.
- La médiathèque de Voiteur
- L'EPHAD Ste Marthe dans le cadre d'activités intergénérationnelles.

Ô Petit bois sollicite de manière plus ponctuelle la venue d'intervenants extérieurs : une psychomotricienne, un médecin pédiatre, un musicothérapeute ou autre intervenant en animation, afin de compléter et d'enrichir les compétences de l'équipe éducative.

Projet social

- Intégration de l'établissement dans son environnement -

La micro-crèche Ô Petit Bois est située dans un lotissement de la commune de Voiteur, au 3 rue du Four. Cette commune, implantée dans une zone rurale du Jura, compte environ 780 habitants.

Elle fait partie de la communauté de communes Bresse Haute Seille. Cette communauté de communes possède un Relais Petite Enfance Itinérant qui intervient régulièrement sur la commune de Voiteur.

Plusieurs assistantes maternelles exercent sur la commune dont deux au sein d'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM).

La commune de Voiteur dispose de deux écoles maternelles (et primaires) : une publique et une privée ; Ainsi qu'un service périscolaire.

La micro-crèche Ô Petit Bois est le seul Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant à Voiteur.

- Démarche éco-responsable -

La Micro-crèche s'inscrit dans cette démarche et sensibilise sur le développement durable :

- Utilisation de couches lavables en coton et bambou bio
- Aliments provenant de l'agriculture biologique et de producteurs locaux pour les repas ;
- Utilisation de produits respectueux de l'environnement pour l'entretien ;
- Sensibilisation aux gestes écocitoyens quotidiens : tri des déchets, activités avec matériaux naturels, etc.
- Pour l'enfant : utilisation de produits de soins naturels et/ou bio (liniment, couches hypoallergéniques, etc.)
- Locaux aménagés avec des matériaux naturels : peintures écologiques, mobiliers en bois de forêts éco-gérées, objets recyclables/recyclés

- L'accueil des familles et soutien à la parentalité -

Accueillir un enfant c'est également accueillir sa famille. C'est pourquoi Ô Petit Bois souhaite créer un environnement chaleureux dans lequel, l'enfant, mais aussi son parent, sa famille, se sentent le bienvenu.

L'équipe a pris une journée à part pour travailler et repenser l'organisation des périodes de familiarisation. Ainsi, ces temps sont adaptés à chaque famille et permettent une arrivée en douceur à la crèche.

La communication avec les familles est primordiale. Les parents doivent se sentir en confiance pour échanger sur leurs difficultés éventuelles et poser des questions, demander des conseils s'ils le souhaitent. Ainsi, lors des transmissions, les professionnelles sont à l'écoute des parents : elles s'efforcent de discerner et clarifier leurs attentes, leurs besoins, leurs éventuelles craintes ou inquiétudes. Elles soutiennent, conseillent, rassurent et encouragent le parent dans son rôle éducatif.

Des temps plus festifs seront organisés plusieurs fois dans l'année afin d'accueillir les parents de façon plus conviviale (fête en fin d'année, café des parents...). Ces différents moments permettent également la rencontre entre les différentes familles et leurs enfants, ce qui favorise la création de liens.

De plus, la micro-crèche propose aux mamans allaitantes **un soutien à la poursuite de l'allaitement** : l'équipe facilite l'apport du lait maternel à la crèche, et un espace est dédié aux mamans qui désirent venir allaiter leurs enfants au cours de la journée, lorsque leur emploi du temps le permet.

L'équipe reste à l'écoute des mamans et est également formée à la manipulation du lait maternel selon les recommandations en vigueur.

- La co-éducation -

La co-éducation repose sur une collaboration étroite entre les familles et les professionnels autour du bien-être et du développement de l'enfant.

Les parents sont reconnus comme premiers éducateurs de leur enfant, tandis que l'équipe apporte son regard professionnel et son accompagnement au quotidien. Cette complémentarité permet de construire un cadre sécurisant et cohérent pour accompagner l'enfant dans ses apprentissages, tout en respectant son rythme de développement.

À Ô petit bois, les professionnels ne sont pas considérés comme de simples « exécutants » ou substituts parentaux, mais comme de réels acteurs éducatifs auprès de l'enfant : ils s'appuient sur leur formation, leurs expériences et leurs observations quotidiennes pour adapter leurs pratiques au besoin de l'enfant. Ils se placent comme « personne-ressource » auprès du parent en apportant leur regard professionnel.

- L'accueil de l'enfant en situation de handicap ou de maladie chronique -

Conscient de l'importance de l'accueil de l'enfant en situation de handicap ou de maladie chronique, l'équipe avec la famille et les professionnels de santé, réfléchissent ensemble aux adaptations à mettre en place pour un accueil personnalisé.

En effet, l'enfant demande une attention particulière ainsi que ses parents. Le travail avec les professionnels (psychomotricien, médecin, psychologue...) et l'écoute de la famille, permettront la mise en place d'un environnement accueillant et sécurisant pour l'enfant.

A la suite d'entretiens avec les parents, l'équipe et les professionnels de santé, les dispositions d'accueil choisies seront signées et appliquées (Elaboration d'un PAI).

La discussion et l'écoute de chacun sont un point clé à la réussite de l'intégration de l'enfant ; en respect avec son rythme et ses capacités.

Projet éducatif et pédagogique

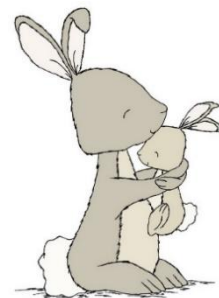
Ce document est une base de travail sur laquelle nous pouvons nous appuyer au quotidien. Il a pour but d'harmoniser les pratiques professionnelles et d'organiser le fonctionnement de la structure afin d'accompagner au mieux l'enfant ainsi que sa famille.

Ce projet est également un outil de travail pour les personnes intervenant en remplacement, pour les apprentis et pour les stagiaires.

De plus, ce support permet aux familles de mettre du sens sur la pratique de l'équipe et de comprendre comment les professionnels accompagnent leur enfant au quotidien.

Toutes les pratiques éducatives et pédagogiques qui sont mises en œuvre au quotidien par l'équipe seront présentées en différentes parties représentant les besoins fondamentaux de l'enfant :

- ✓ **Besoin de sécurité physique et affective**
- ✓ **Besoins physiologiques**
- ✓ **Besoin d'estime de soi**
- ✓ **Besoin d'être accompagné vers l'autonomie**
- ✓ **Besoin d'appartenance (socialisation)**
- ✓ **Besoin d'éveil et de jeu**



- La sécurité physique et affective -

La sécurité du jeune enfant est au cœur des préoccupations des professionnels. Être et se sentir en sécurité permet à l'enfant de s'aventurer tranquillement dans ses explorations vers les jeux, les espaces, les autres enfants...

La micro-crèche respecte les normes de sécurité concernant le taux d'encadrement, les locaux, le mobilier et les jouets pour garantir du mieux que possible la sécurité physique des enfants.

Au-delà de la sécurité physique, la sécurité affective est un élément essentiel pour le développement de l'enfant. Elle est considérée comme « méta-besoin » dans le sens où elle constitue une base indispensable qui soutient tous les autres besoins.

Au quotidien

À chaque instant, qu'il s'agisse des temps de repas, de soins ou de jeu, le professionnel parle et agit envers l'enfant de manière à garantir sa sécurité affective. L'enfant se sent rassuré via des mots, une voix douce, un regard bienveillant, mais pareillement dans les limites qui lui sont prodiguées.

La présence et la posture du professionnel sont importantes pour que les enfants se sentent en sécurité. Ainsi, dans la mesure du possible, un des professionnels se place auprès des enfants (à un endroit "stratégique", permettant d'avoir une vue d'ensemble) et limite ses déplacements de manière à assurer une présence continue auprès du groupe.

Cela suppose une certaine organisation : notamment au cours d'un atelier ou d'un repas, le professionnel aura préparé à l'avance tout ce dont il aura besoin, pour éviter de se déplacer.

L'accueil et les séparations

Pour les premiers jours d'accueil, une **période de familiarisation** est prévue selon le format qui convient le mieux aux parents, dans la mesure du possible.

Un premier temps avec la présence du ou des parents est encouragé : il peut être de 15 minutes, quelques heures, voire une ou plusieurs demi-journée(s) selon ce que les parents jugent nécessaire (dans la limite de 8h de présence parentale en tout).

Seulement, ces temps (avec présence des parents) devront être réservés à l'avance, de manière à accueillir qu'une seule famille à la fois. En effet, cela permet d'éviter un trop grand nombre d'adultes auprès des tout-petits et de favoriser une disponibilité de l'équipe à chaque famille accueillie.

Ensuite, l'enfant sera accueilli **seul** sur la durée qui conviendra à toute la famille : une ou plusieurs heure(s), une petite journée, etc. jusqu'à atteindre l'amplitude horaire prévu au contrat. L'entrée en collectivité représente souvent la première séparation entre un enfant et son parent. C'est pourquoi, l'équipe met tout en œuvre pour rassurer l'enfant et son parent et favoriser l'intégration de la famille.

Pour les accueils et les départs quotidiens, un temps d'échange est pris entre un des professionnels et le parent. Cet échange permet de faire le passage du relais entre la famille et la micro-crèche et permet d'assurer une continuité dans la prise en charge de l'enfant. A l'aide de ces informations, le professionnel verbalise les séparations et les retrouvailles et rassure l'enfant si besoin.

L'objet transitionnel

Le doudou ou tout autre objet faisant la transition avec la maison devra accompagner l'enfant chaque jour à la micro-crèche.

Effectivement, l'objet transitionnel, communément appelé "doudou", donne un repère indispensable à l'enfant qui lui permet de se rassurer, de s'apaiser et qui représente le lien aux parents pendant leur absence. Cela peut-être une peluche, une tétine ou tout autre objet choisi par l'enfant.



Il s'agit de la première possession de l'enfant. Il est important que ce doudou reste à sa disposition.

Pour garantir sa sécurité affective, l'équipe laisse la possibilité à l'enfant d'avoir son doudou à proximité de lui à tout moment. Cependant, l'enfant sera encouragé à poser son doudou pour les moments de repas, les activités à l'extérieur ou les ateliers salissants. Les professionnels invitent également les enfants à enlever leur tétine pour s'exprimer et ainsi être mieux compris.

Plus l'enfant grandit et plus il est à l'aise dans le groupe, plus l'équipe l'encourage à se détacher de ses doudous/tétine pour être plus libre dans ses mouvements et sa prise de parole.

Le « temps de pause »

Lorsqu'un enfant transgresse une règle, **il n'y a pas de punition**. En effet, la punition impose un rapport de force et se révèle inefficace car elle a des effets négatifs à long terme. À Ô petit bois, nous visons le développement de l'auto-responsabilisation. Nous souhaitons que l'enfant comprenne les conséquences de ses actes et qu'il tire des leçons de ses erreurs.

Ainsi, lorsqu'un professionnel remarque un comportement inapproprié, il rappelle la règle en question. Si l'enfant ne prend pas en compte ce rappel, le professionnel lui propose alors un temps de « pause » : il lui demande de s'asseoir dans un espace dédié. Il est symbolisé par un marquage au sol et une affiche avec les petits dessins représentant les règles de vie. L'enfant doit accepter cette conséquence et s'asseoir de lui-même avant que l'adulte puisse démarrer un minuteur visuel d'une durée égale au nombre d'année de vie de l'enfant (exemple : 2 minutes 30 pour 2 ans et demi).

Les principes de ce « temps de pause » sont :

- Interrompre le comportement inadapté de l'enfant
- Rappeler la consigne

- Verbaliser clairement et simplement, expliquer les conséquences de ses actes : « il pleure, il a mal », « tu ne peux pas rester dans la salle avec les autres en ayant ce comportement »
- L'enfant est toujours à proximité de l'adulte
- Lui donner l'opportunité de faire redescendre la tension qui monte en lui afin de retrouver une attitude plus constructive
- Rester neutre, garder son calme
- Maintenir une relation positive avec l'enfant : il doit être serein dans ce moment, le but n'étant pas de l'humilié ni de le rejeté !
- Uniformiser des règles et des conséquences peu-importe l'enfant, la situation, le professionnel et son humeur du jour...

Les repères spatio-temporels

Plusieurs repères sont spécialement mis en place par l'équipe pour favoriser la sécurité affective des enfants.

Au niveau de l'espace, des zones sont aménagées en fonction du type de jeu ou d'activité proposé. L'aménagement de l'espace peut être repensé mais les modifications ne doivent pas être trop souvent conséquentes et les changements doivent être présentés aux enfants.

De plus, l'enfant dispose d'un porte-manteau et d'un casier dans le vestiaire qui lui est attribué. De la même manière, il a une pochette pour ses doudou(s)/tétine(s) dans le couloir et un casier pour ses affaires dans la salle de soins. Son lit est toujours placé et orienté de la même manière. Tous ces endroits qui lui sont attribués sont marqués à son nom et personnalisés (petit dessin, symbole, photo, etc).

Au niveau temporel, le déroulement d'une journée se passe relativement toujours de la même manière pour permettre à l'enfant d'anticiper les événements.

De plus, des rituels sont mis en place pour créer des repères dans la journée de l'enfant et pour favoriser les transitions : rituel du bonjour, temps comptines, temps lecture...

- Les besoins physiologiques -

Comme tous les êtres humains, les enfants ont des besoins physiologiques : respirer, manger, boire, dormir, éliminer... Il est évidemment notre rôle de permettre aux enfants de satisfaire ces besoins, en respectant au mieux le rythme biologique de chacun.

Les repas

Pour les plus grands ayant un rythme "classique", le repas du midi sera proposé vers 11h30 et le goûter vers 15h30. Il sera demandé à tous les enfants de venir s'installer à table.

Cependant, les besoins et les envies du jeune enfant pouvant varier d'un jour à l'autre, le professionnel se tient à l'écoute de l'enfant et respecte ses goûts, son rythme et accepte une possible période d'inappétence. L'équipe encourage les enfants à goûter chacun des aliments sans les forcer. Les refus de l'enfant sont acceptés, sans le priver de dessert (ce qui valoriserait le sucré sur le salé).

Pour les plus petits, les repas sont proposés en fonction du rythme biologique et des besoins de chacun. Le professionnel accompagne l'enfant de manière individuelle et respecte son rythme et son appétit.

La diversification alimentaire est initiée en suivant les recommandations de l'OMS et en fonction des observations des professionnelles concernant le développement et les capacités de l'enfant.

Le sommeil

Le sommeil est essentiel dans le développement de l'enfant. Il permet la récupération de la fatigue nerveuse et physique et il est indispensable à la maturation du cerveau. Ainsi, l'équipe est attentive aux signes de fatigue de l'enfant et lui propose de faire une sieste lorsque celui-ci en ressent le besoin.



Les plus grands sont généralement accompagnés tous ensemble dans le dortoir en début d'après-midi (vers 13h). Un professionnel reste jusqu'à l'endormissement de chaque enfant. Puis, il assurera une surveillance régulière pour accompagner les enfants qui se réveillent en salle de vie, et ainsi laisser dormir ceux qui en ont encore besoin. Un enfant ne trouvant pas le sommeil sera levé après 45min de repos.

Concernant le couchage, un berceau, un lit à barreaux ou une couchette (petit lit bas) seront utilisés en fonction du développement de l'enfant et de ses besoins.

L'équipe respecte le rythme de l'enfant et veille à ce que son temps de sommeil global réponde à ses besoins. Ainsi, les enfants qui dorment ne seront pas réveillés pour un temps de repas par exemple (la prise de repas pouvant être décalée).

L'hygiène et les soins

L'équipe assure quotidiennement le nettoyage et la désinfection des locaux, du matériel, du mobilier et des jouets en répondant aux normes de sécurité.

Au quotidien, l'équipe veille à l'hygiène et au confort physique des enfants.

Les professionnels prodiguent les soins nécessaires à l'enfant tout au long de la journée : change, soins du visage, lavage des mains... Il fait également attention au besoin d'intimité de l'enfant.

De manière général, les couches sont vérifiées une fois dans la matinée, après chaque repas et avant le départ de l'enfant et bien sûr à d'autres moments si besoin.

De même, les enfants sont invités à se laver les mains au lavabo avant chaque repas, après avoir fait une activité salissante et en rentrant d'une sortie à l'extérieur.

Après les repas, la bouche et les mains des enfants seront nettoyés avec des gants de toilette.

- *L'estime de soi* -

Afin de développer et de maintenir l'estime de soi du jeune enfant, les professionnels doivent l'accompagner au quotidien avec bienveillance.

La prise en compte de l'individualité

L'enfant est une personne à part entière, c'est un être unique avec son histoire, son rythme et son développement. Respecter son individualité, c'est respecter ses besoins, ses envies, ses choix, son rythme, sa personnalité.



Ainsi, lorsqu'un atelier est installé par un professionnel, l'enfant a toujours le choix de participer ou non. Une activité ne sera jamais imposée, l'enfant a aussi le droit d'observer sans "pratiquer". L'enfant peut également avoir envie de "ne rien faire", et cela sera respecté.

De plus, le stade du développement de l'enfant est pris en compte par le professionnel, notamment lorsque celui-ci propose une activité. Les ateliers ou les jeux choisis sont adaptés afin d'éviter de mettre l'enfant en situation d'échec. En effet, pour que l'enfant prenne confiance en lui, l'équipe créait un environnement permettant de vivre au maximum des expériences positives.

Petit à petit, l'enfant prend conscience qu'il est un être à part entière, avec ses propres émotions. Pour l'aider dans ce processus, la professionnelle met des mots sur les émotions de l'enfant ainsi que les siennes ("je vois que tu es en colère", "tu me fais peur quand tu te mets debout sur cette chaise"...).

Chaque enfant est donc accueilli dans son individualité, tout en l'aidant à trouver sa place dans la collectivité, avec les règles et contraintes que cela implique pour vivre ensemble sereinement.

Respect de l'égalité fille / garçon

L'équipe veille à ne faire aucune différence de traitements entre les filles et les garçons. Nous considérons tous les jeux et activités comme mixtes et nous les proposons sans différenciation. L'équipe lutte contre les stéréotypes notamment en veillant aux mots et expressions utilisés pour parler aux enfants et aux familles. Par exemple, nous évitons « Tes cheveux sont dans tous les sens, c'est papa qui t'a coiffé on dirait ! ».

Dans la mesure du possible, nous évitons les livres avec des stéréotypes sexistes (maman fait le ménage, papa bricole...).

La bienveillance

Une attitude empathique et bienveillante aide à la maturation du cerveau de l'enfant. Par leur attitude, leurs gestes, leurs paroles, les professionnels doivent sans cesse être dans une posture bienveillante envers l'enfant.

Être bienveillant, c'est s'opposer à certaines attitudes semblant innocentes mais instigatrices de malaise et d'angoisse affective pour l'enfant : retirer sa tétine sans l'aviser, le vêtir d'une bavette sans le lui dire, le prendre dans ses bras sans justification, émettre une critique envers lui, etc.

L'équipe se doit également d'être bienveillante envers les parents : être à l'écoute, éviter les jugements, initier un échange respectueux.

Enfin, la bienveillance se retrouve dans les relations au sein de l'équipe. Elle est un gage de succès à long terme sur sa santé, la qualité de son travail et son bien-être.

Enfin, favoriser l'estime de soi du jeune enfant, c'est aussi lui laisser la possibilité d'être acteur, de faire seul. L'équipe est à l'écoute de l'évolution de chaque enfant et le stimule dans sa découverte d'**autonomie**. Les succès sont systématiquement mis en avant. Le personnel soutient l'enfant quand il est face à une difficulté.

- *L'accompagnement vers l'autonomie* -

L'équipe a confiance en la capacité des jeunes enfants à découvrir, parcourir et se développer, de façon autonome. Nous nous appuyons sur les méthodes pédagogiques de Maria Montessori et d'Emmi Pikler.



C'est à chaque instant du quotidien que les professionnelles vont accompagner l'enfant vers l'autonomie. Elles lui laissent le temps de faire seul et acceptent les possibles régressions.

"Aide-moi à faire seul", comme Maria Montessori résume si simplement le besoin de l'enfant.

Dans les moments d'éveil et de jeu

L'un des grands principes de la pédagogie Pikler est "l'activité libre et autonome". Cela permet à l'enfant ne pas être "assujéti" à l'adulte, de faire l'expérience de ses capacités, de développer ses compétences et d'intégrer de nouvelles connaissances.

L'enfant apprend à faire les choses par lui-même, à se relever après être tombé, à appréhender les dangers et à mieux les éviter.

Ainsi, le professionnel entretient une certaine distance envers les enfants au cours des temps de jeu. En effet, il va préférer être dans l'observation plutôt que d'intervenir dans le jeu de l'enfant. La présence de l'adulte est tout de même très importante : Sous son regard bienveillant et sécurisant l'enfant va pouvoir faire ses propres expériences, et saura où trouver du réconfort s'il l'en ressent le besoin.

Dans le même sens, le principe de motricité libre est appliqué par l'équipe. L'enfant est laissé libre de ses mouvements et n'est jamais mis dans une position qu'il n'a pas acquis lui-même. Pareillement, un enfant ne sera pas installé sur un module de jeux (toboggan, véhicule).

L'utilisation de transat ou de poussette reste occasionnelle. Le tout-petit est installé au sol, à plat dos, dans un espace adapté.

De plus, nous proposerons aux enfants de se mettre pieds nus le plus souvent possible. En effet, plus le pied est libre, plus les muscles peuvent travailler et se développer. L'enfant découvre encore mieux la sensation des appuis au sol, ce qui lui permet de trouver l'équilibre plus facilement.

Au cours des repas

Au fur et à mesure que l'enfant grandit, et grâce aux échanges avec les parents, les professionnels adapteront le moment du repas.

Pour ses tout premiers repas, le petit est installé dans un transat. Lorsqu'il aura acquis la position assise, il pourra être mis en chaise haute et les premiers aliments solides pourront lui être proposés : découpés et disposés de manière à ce qu'il puisse les attraper de lui-même et les manger sans danger (des purées et compotes pourront compléter son repas dans un premier temps).

Quand l'équipe le sent prêt, il pourra être installé à table avec les plus grands.

Lorsqu'il passe à table, l'enfant est invité à se servir lui-même au « mini-self ». Guidé par une professionnelle, il pourra remplir son plateau selon son appétit avec les aliments du plat principal, le laitage, le pain et les fruits.

Dans une phase d'apprentissage, l'enfant a la possibilité de découvrir et de manipuler les aliments ; cependant, lorsqu'il grandit et que cela devient seulement "jeu", le professionnel est là pour rappeler le cadre du repas.

A la fin du repas, des gants de toilettes humides seront à disposition des plus grands pour qu'ils puissent se nettoyer, visage et mains, de manière autonome.

L'adulte encourage l'enfant dans ses progrès et accepte ses petites "maladresses". Par exemple, si un verre d'eau est renversé, l'adulte dédramatise la situation pour ne pas culpabiliser l'enfant, et propose une solution ("je te donne un linge pour essuyer la table, moi je ramasse l'eau par terre").

Lors des soins

L'enfant est toujours associé aux soins par nos gestes, notre attitude, nos paroles. Le professionnel encourage l'enfant à participer, l'amenant ainsi à être acteur.

En fonction du degré d'autonomie de l'enfant, il pourra lui être proposé de faire le change debout, de manière à lui permettre de participer d'avantage (se dévêtir, se laver, s'essuyer...). Avant et après la sieste, les plus grands seront encouragés à s'habiller et se déshabiller seul.

L'acquisition de la continence

Il s'agit d'une étape du développement de l'enfant, et non d'un apprentissage. En tant qu'adulte, nous n'avons donc "rien" à lui apprendre, mais nous devons juste l'accompagner dans cette période d'autonomisation.

En général, l'enfant est capable de contrôler ses sphincters vers 24 mois. Cependant, il faut également que l'enfant soit prêt psychiquement. Il est donc inutile de le forcer ou de lui mettre une quelconque pression. L'équipe est patiente et a confiance en l'enfant. Elle dédramatise les éventuels "oublis" qui pourraient arriver.

- La socialisation (besoin d'appartenance) -

Le besoin d'appartenance correspond à la nécessité de se sentir intégré à un groupe social. Dès sa naissance, l'enfant est un être social. Il a donc l'envie et le besoin d'entrer en relation avec les autres, mais il devra apprendre et intégrer des normes, des valeurs et des compétences sociales pour y parvenir petit à petit.

La socialisation, c'est ce cheminement qui va permettre à l'enfant de tisser des relations avec son entourage.

La place de l'enfant dans le groupe

L'équipe veille au quotidien à ce que chaque enfant trouve sa place au sein de la micro-crèche. Par différentes méthodes et pratiques, les professionnelles permettent aux enfants de développer leur individualité dans le groupe et de prendre conscience de l'autre, petit à petit.



Ainsi, chaque enfant a plusieurs espaces qui lui sont attribués à l'aide d'étiquettes personnalisées : son lit, son portemanteau, son casier, etc.

En effet, cela permet aussi de lui donner une place individuelle dans le collectif, et de se sentir considéré au sein du groupe. Il peut alors remarquer que les autres enfants ont également tous une place, une place différente mais égale dans le groupe.

Les rituels, mis en place par l'équipe, jouent également un rôle dans la socialisation de l'enfant car ils contribuent au sentiment d'appartenance de chacun au sein du groupe.

Le rôle de l'adulte

Les professionnels favorisent le partage et les échanges, que ce soit pendant les activités, les rituels ou durant les repas pour en faire des moments conviviaux.

L'équipe aide les enfants à développer leur sentiment d'appartenance au groupe en réfléchissant à un bon aménagement de l'espace dans lequel les enfants pourront se rencontrer ; mais également en accompagnant ceux-ci dans leurs relations sociales, par la verbalisation des situations de conflits et par l'incitation à jouer ensemble.

Des limites et des règles de vie sont définies et sont communes à tous. Les consignes sont simples et sont expliquées à l'enfant dès son plus jeune âge. Les règles vont dans le sens du respect du matériel (ne pas lancer les jeux...) et du respect de l'autre : enfant et adulte (écouter, ne pas faire du mal...).

Le professionnel n'intervient pas systématiquement dans les conflits entre enfants. Si l'intervention est nécessaire, le conflit est verbalisé, l'interdit de faire mal est posé et le droit de dire NON est énoncé ("tu as le droit de ne pas être d'accord, tu peux lui dire non").

Les enfants sont encouragés et valorisés par les professionnels lorsqu'ils interagissent de manière positive. Quand ils jouent ensemble par exemple, ou lorsqu'un enfant fait preuve d'empathie en donnant le doudou à un petit dans le besoin.

Signer pour favoriser l'accès au langage

La communication est l'un des outils les plus importants pour permettre à l'enfant d'avancer sur le chemin de la socialisation. En effet, le langage est un moyen adapté pour entrer en relation avec les autres, c'est pourquoi nous encourageons les enfants à s'exprimer, avec leurs moyens.

Dans le quotidien, nous utilisons des signes de la Langue des Signes Française (LSF), ce qui permet aux enfants d'avoir des clés supplémentaires pour s'exprimer. Avant même de savoir parler, l'enfant est capable de mémoriser et d'effectuer des signes. La communication gestuelle va lui permettre d'exprimer ses besoins ; Ainsi, les professionnelles pourront y répondre plus facilement, ce qui évitera quelques frustrations...

De plus, contrairement à ce que l'on pourrait penser, le fait d'assimiler des signes à des mots permet à l'enfant de progresser plus vite dans l'acquisition du langage. Enfin, en se concentrant sur les signes, les professionnelles ont souvent un débit de parole plus lent, ce qui favorise encore la compréhension du message par l'enfant.

- *L'éveil et le jeu* -

DISCOVER



Le jeu fait partie intégrante de la vie de l'enfant. C'est par le jeu qu'il se construit et se développe. **Tout est jeu pour l'enfant.** C'est par lui qu'il découvre le monde qui l'entoure et entre en communication avec son environnement et les autres.

L'aménagement de l'espace

Dans la salle de vie, différents espaces sont délimités et aménagés en fonction des besoins des enfants, on retrouve en général :

Le coin bébé

Cet espace est délimité mais pas fermé, de sorte qu'il apporte une certaine contenance aux petits sans donner le sentiment d'être "mis à part". C'est un espace douillet avec des tapis et des modules de motricité adaptés. L'adulte installe quelques jouets autour de l'enfant de manière à l'inciter à se mouvoir et de découvrir en explorant ses possibilités sensori-motrices. Les jouets sont adaptés à son âge et lui permettent des expériences visuelles, tactiles, sonores...

L'aménagement de cet endroit peut évoluer dans l'année en fonction du développement et des besoins des tout-petits.

Le coin calme

C'est un espace composé de tapis et de petits coussins. Il permet à l'enfant de prendre un temps calme lorsqu'il en ressent le besoin. Des livres sont à disposition. C'est également un espace où le professionnel peut proposer un temps de regroupement pour les rituels ou pour lire, chanter...

L'espace jeux symboliques

C'est un endroit avec des jouets tels que : poupées, dinette, petites voitures, etc. Ces jeux permettent à l'enfant d'imaginer et d'imiter les scènes de la vie courante.

Le coin motricité

Cet espace permet à l'enfant de répondre à son besoin moteur (bouger, grimper, sauté). Il est composé de plusieurs modules de motricités (souples ou durs) que l'on peut agencer de diverse manière pour permettre de varier les expériences. En effet, le stade sensori-moteur étant le premier stade de développement de l'enfant (0-2 ans), il nous paraît important de penser l'aménagement dans ce sens.

L'espace des grands

Cet endroit permet à l'enfant de développer sa motricité fine et sa créativité en étant installé confortablement (table et chaise), sans être gêné par la curiosité des plus petits.

Dans cet espace, plusieurs éléments sont préparés : puzzles, transvasement, coloriage... pour que l'enfant puisse (autant que possible) se servir, jouer, manipuler et ranger par lui-même.

Les cachettes

Plusieurs cabanes ou « cachettes » sont présentes dans la salle de vie et permettent à l'enfant de prendre un temps à part s'il souhaite s'isoler un peu. Elles sont parfois propices au jeu de cache-cache entre enfants.

L'éveil sensoriel

L'éveil c'est s'ouvrir au monde, et cela passe principalement par les cinq sens.

L'équipe est attentive à proposer des jouets et des activités permettant aux tout-petits d'éveiller chacun de leur sens.

Une petite pièce est aménagée spécialement dans ce but et permet de vivre une expérience multi-sensorielle dans une ambiance sécurisante et apaisante. Nous nous inspirons du concept "Snoezelen" né dans les années 1970 aux Pays Bas. Au-delà du matériel, c'est une démarche d'accompagnement de l'enfant visant la rencontre et le bien-être.

Selon Maria Montessori, la main est un "outil éducatif" très important pour l'enfant. C'est en touchant, en manipulant que l'enfant va comprendre le monde qui l'entoure.

C'est pourquoi nous accordons une importance particulière au sens du toucher, en proposant aux enfants plusieurs supports de jeu permettant de manipuler.

Le jeu libre

Le jeu libre, par son nom, sous-entend un libre choix. Il amène l'enfant à se déplacer librement, à profiter des différents espaces de jeux en choisissant en fonction de ses envies et de ses compétences.

Le jeu libre permet de nombreux apprentissages.

Il favorise l'imagination, la construction de soi, l'autonomie, les interactions sociales...

Plusieurs temps seront alors prévus et consacré à ce type de jeu.

Au cours du jeu libre, le professionnel est présent mais il n'entre pas dans le jeu de l'enfant, sauf si ce dernier le sollicite. Il occupe une place d'observateur. Les observations faites seront un support d'échange en équipe ou avec les parents pour ajuster nos pratiques aux besoins des enfants.

Pour laisser libre-court à l'imagination de l'enfant, l'adulte le laisse utiliser les jeux comme il le souhaite (dans la limite du respect du matériel) et a donc le droit de détourner un objet de son utilité première.



Les activités proposées

Il s'agit d'activités qui ne peuvent être proposés en libre accès par soucis de sécurité, d'organisation ou de confort de chacun : peinture, pâte à modeler, collage, gommettes, cuisine, éveil musical, jeux extérieurs...

C'est par l'observation des enfants que l'équipe va proposer des ateliers adaptés à leur besoin : besoin sensori-moteurs, cognitifs, affectifs, sociaux... Les activités sont toujours proposées dans l'unique but de la découverte et du plaisir, sans aucune attente de résultat !

Le professionnel peut proposer un atelier de manière individuelle ou en petit groupe. Il accompagne l'enfant par des regards et des paroles bienveillantes en restant attentif et disponible.

Dans la mesure du possible, l'équipe propose régulièrement une activité à l'extérieure. Même si la météo n'est pas idéale, quelques minutes pour prendre l'air sont toujours les bienvenues.

Les activités en plein air

Nous accordons une réelle importance à la vie en extérieure. Lors des beaux jours, nous passons la majeure partie de la journée dehors, y compris pour les repas. Si la météo est moins favorable, nous visons tout de même de sortir une fois dans la journée. Ainsi, les parents sont prévenus dès l'inscription, et prévoient des vêtements adaptés à tous types de météo (combinaison, bottes, gants...)

En effet, les bienfaits des jeux en extérieur sont nombreux :

- Expériences multisensorielles riches et diversifiées
 - Possibilité de jouer de manière plus dynamique et bruyante qu'à l'intérieur
 - Améliore l'habileté motrice
 - Découverte et connexion avec la nature
 - Renfort du système immunitaire et de la santé physique en général
-

Projet d'évaluation de la qualité d'accueil



- Conditions d'accueil -

Superficie et aménagement des locaux :

La micro-crèche se situe à l'entrée d'un lotissement calme et possède un jardin sécurisé et aménagé à la façon « danoise ». Le local, entièrement de plein pied, répond bien sûr aux normes en vigueur et est classé ERP.

La micro-crèche Ô petit bois respecte largement les normes minimales de surfaces, puisque ses locaux sont de 150m² (hors locaux techniques, salle du personnel et bureau), soit plus de 12m² par enfant. Avec ses deux salles de vie, sa pièce d'éveil multisensoriel et ses quatre chambres, Ô petit bois répond parfaitement aux besoins des enfants et offre un confort de travail à l'équipe éducative.

De plus, les matériaux utilisés pour l'aménagement ont été soigneusement choisis dans une démarche éco-responsable (peintures végétales écologiques et mobiliers en bois de forêts locales éco-gérées). Les lieux sont décorés avec goût et régulièrement remis en état pour rester sains et accueillants.

Sécurité et confort :

La micro-crèche Ô petit bois respecte toutes les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur :

- Les locaux et le mobilier sont adaptés de manière à garantir la sécurité physique des enfants mais permet également de faciliter leur autonomie : barrières aux endroits nécessaires, jeux et mobilier adaptés aux tout-petits, anti pinces-doigts aux portes, lits au sol pour les plus grands, toilettes et lavabo à hauteur d'enfants, etc.

- L'aménagement des espaces et l'ergonomie des équipements contribuent au bien-être de l'équipe et à la prévention des risques professionnels : espace équipe avec casiers personnels et sofa pour le temps de pause, escaliers escamotables pour la table de change, barrières de lits à barreaux abaissables, tabourets roulants pour le temps des repas, assise au sol avec dossier pour la surveillance de sieste, etc.
- L'équipe veille à la bonne température des pièces, hiver comme été, en réglant les radiateurs et les pompes à chaleur et en fermant les volets en cas de forte chaleur. Les pompes à chaleur sont réversibles pour permettre la climatisation.
- Selon le protocole « qualité de l'air », l'équipe aère les pièces de vie régulièrement et veille à l'entretien des pompes à chaleur. Les produits utilisés pour l'entretien sont autant que possible naturels et respectueux pour l'environnement.
- Les deux salles de vie principales étant très lumineuses, l'éclairage naturel est privilégié. D'autre part, le système d'éclairage permet le choix entre lumière chaude ou froide selon le besoin.
- Selon le protocole d'hygiène, l'équipe assure chaque jour la désinfection des locaux, le nettoyage des jeux et du linge.
- Plusieurs protocoles garantissent la sécurité des enfants en cas de maladie, d'accident ou de dangers : protocole de mise en sûreté, protocole de conduite à tenir en cas d'urgence, protocole de soins et santé.
- Pour prévenir des potentiels risques extérieurs, la porte d'entrée est protégée par un digicode, dont le code est renouvelé à chaque période et confié seulement aux parents et professionnels. Le jardin de la crèche est complètement clos, et l'accès ne se fait qu'en passant par l'intérieur de la structure.

- Encadrement et qualification du personnel -

Equipe

L'équipe est pluridisciplinaire, complémentaire et qualifiée pour l'accueil du jeune enfant. Elle est composée de : deux auxiliaires de puériculture, chacune à temps plein et deux éducatrices de jeunes enfants intervenants respectivement 28 et 32 heures par semaine auprès des enfants.

Le pourcentage de personnel qualifié est alors de 100%.

Dans le cadre d'une convention, la structure accueille des stagiaires et en partenariat avec le CFA, un(e) apprenti(e).

Les éducatrices de jeunes enfants (EJE) :

Auprès des enfants et des parents, l'EJE a pour mission : l'accueil et l'accompagnement de chaque famille, la mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants, l'élaboration d'activités et de projets éducatifs, la participation aux soins de confort et de bien-être de l'enfant, l'observation et le suivi de son développement (repérage des signes inhabituels du développement).

Auprès de l'équipe : l'EJE veille à la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique, à la bonne application des protocoles d'hygiène, de soins et de santé. Elle veille également à l'accueil et la formation des apprentis et des stagiaires.

Auprès des partenaires : l'EJE développe et entretient un travail de collaboration avec les différents acteurs de la petite enfance. Elle oriente les familles vers les structures ou professionnels adaptés à leur besoin et participe aux échanges partenariaux pour accompagner au mieux les familles.

Les auxiliaires de puériculture :

Dans le cadre du projet éducatif, elles prennent soins de l'enfant en répondant à tous ses besoins physiques et affectifs, elles animent des activités d'éveils, accueillent les parents avec respect et bienveillance, accompagnent et forment les apprentis et les stagiaires et assurent l'entretien des locaux selon les protocoles.

Direction

Une des éducatrices de jeunes enfants est directrice et gestionnaire de la structure. Sur son temps administratif, elle assure la gestion globale de la micro-crèche à chaque niveau :

- Comptabilité : gestion du budget et des facturations aux familles, lien avec le cabinet comptable
- Ressources humaines : assure le recrutement, les remplacements, les entretiens individuels
- Organisationnel : Assure les commissions d'admission, élaboration des devis et des contrats, veille à la cohérence des plannings et à la gestion des dossiers

- Communication : lien relationnel avec les parents dès l'inscription, contact officiel avec les partenaires extérieurs (CAF, mairie, PMI, écoles et CAF, etc), gestion du site internet et page facebook
- Logistique : Commande et achat du matériels et fournitures, commande des repas

Pour toutes ces missions, elle travaille en étroite collaboration avec la seconde EJE, adjointe de direction.

Cette dernière a pour missions administratives :

- Elaboration des plannings des professionnels, des apprentis et des stagiaires
- Gestion du planning annuel (compte d'heures de l'équipe)
- Préparation et animation des réunions d'équipe
- Participe aux rendez-vous de recrutement et entretiens annuels
- Gestion des dossiers des familles : vérification des documents obligatoires, réponses aux demandes d'inscription, planification des périodes de familiarisation
- Communication avec les familles : courriels, affiches, partage des photos, rendez-vous avec les parents
- Mise à jour des protocoles et des projets de la structure
- Renouvellement des affichages et outils pratiques pour l'équipe (grilles d'observations, différentes fiches d'entretiens des locaux, fiches d'urgence, etc)
- Contact avec partenaires extérieurs : PMI, Référent santé (RSAI), Psychologue pour les analyses de la pratique, intervenants divers pour l'éveil des enfants, centres de formations pour l'équipe, EHPAD...

A elles deux, les éducatrices de jeunes enfants effectuent l'équivalent de 0,5 ETP en fonction administrative. Les plannings sont effectués de manière qu'il y ait systématiquement l'une ou l'autre des EJE présente dans la structure. En cas d'absence d'une des deux, l'autre a la capacité d'assurer une continuité dans les missions de direction.

Encadrement

La règle choisie pour le taux d'encadrement est celle d'un professionnel pour six enfants tout âge confondu. Nous accueillons 12 enfants simultanément et 13 au maximum en respectant les règles de l'accueil en surnombre.

Avant l'arrivée du 4^{ème} enfant, une des professionnelles ouvre la structure et accueille les premiers enfants : sauf cas particulier, il s'agit d'une des deux éducatrices de jeunes enfants. Sur le reste de la journée, l'effectif est de deux professionnels minimums pour 12 enfants, et de trois professionnels s'il y a un 13^{ème} enfant inscrit.

Chaque jour, des temps de renfort sont prévus avec la présence d'un troisième professionnel dans la matinée, sur le temps du repas, du goûter et des premiers départs.

De plus, les apprentis et les stagiaires ne sont jamais comptabilisés dans l'effectif

- Accompagnement de l'enfant -

La sécurité, le méta-besoin

L'équipe accueille et accompagne les enfants selon les principes du projet éducatif, lui-même élaboré sur la base du référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant.

Ainsi, les professionnelles prennent soin des enfants au quotidien en veillant en premier lieu à leur sécurité physique mais surtout affective, puisqu'il s'agit du méta-besoin constituant une base indispensable sur laquelle repose les autres besoins et le développement de l'enfant. Ensuite, par leurs pratiques et par ce qu'elles proposent en termes d'activités, de projets, d'aménagement d'espace... les professionnelles visent toujours à éveiller et renforcer chez l'enfant : son estime de soi, son autonomie, sa créativité, son lien aux autres, sa gestion des émotions.

La place de l'adulte

L'attitude du professionnel est importante pour accompagner l'enfant dans son développement et ses apprentissages. L'adulte est disponible, dans la salle de vie, il fait en sorte d'être visible par tous (principe de « l'adulte phare ») en se positionnant à hauteur des enfants. Il parle d'une voix calme tout en utilisant des signes de la langue des signes pour accompagner ses paroles.

L'adulte est disponible pour des câlins et/ou pour porter lorsqu'un enfant en fait ressentir le besoin. L'équipe utilise également des écharpes de portage lorsque cela paraît nécessaire. En face des émotions de l'enfant, il fait preuve d'empathie. Il prête lui-même attention à ses émotions pour les gérer sans qu'elles ne viennent influencer son attitude professionnelle. Le reste de l'équipe veille également à prendre le relais lorsqu'elle sent que son collègue en a besoin.

- Santé et accueil inclusif -

Le RSAI

Conformément à la réforme des modes d'accueil du jeune enfant, la micro-crèche fait intervenir un référent santé et accueil inclusif, étant jusqu'à lors : infirmière puéricultrice de qualification. Elle intervient dix heures par an, en respectant un minimum de deux heures par trimestre.

En présentiel, en appel visio ou par échange d'e-mail : la RSAI guide l'équipe dans l'accueil et l'accompagnement des enfants porteurs de handicap ou atteint de maladie chronique, aide l'équipe

à repérer les troubles du développement ou les signes d'enfants en situation de danger, conseille l'équipe pour les pratiques de soins et aide à l'élaboration des protocoles.

Suivi du développement

En lien avec le référent santé et accueil inclusif, l'équipe observe quotidiennement les enfants qu'elle accompagne. Selon leur connaissance et leur expérience, chacune veille au bon développement des enfants. Si un signe inhabituel est détecté par l'un des professionnels, cela est rapidement communiqué au reste de l'équipe pour confronter les différentes observations. Souvent, une grille (ou autre support adapté à la situation) d'observation est réalisée par l'éducatrice de jeunes enfants et proposée à l'ensemble de l'équipe afin d'observer plus finement les éléments qui questionnent l'équipe.

L'observation peut se faire sur une ou plusieurs périodes définies. Viendra ensuite le temps d'analyse en réunion d'équipe. En fonction du résultat de l'analyse des observations faite en équipe, les éducatrices rencontrent les parents pour échanger avec eux. Elles font part de leurs observations et leur questionnement sans jamais poser de diagnostic. Selon le besoin, elles vont orienter la famille vers tel ou tel professionnel et/ou institution (pédiatre, psychomotricien, CAMSP, PMI). Elles prennent soin de rassurer et encourager les parents dans leur rôle en s'assurant qu'ils ne ressentent pas de culpabilité.

Prévention

Par différents moyens de communication : affiches, dépliants ou e-mail ; Nous informons les familles à propos de la santé et du développement du jeune enfant :

- Nous prévenons les familles en cas d'apparition d'épidémies à la crèche ou plus largement dans la région ; En les informant à propos des symptômes et des risques.
- Nous relayons des informations concernant le développement : le sommeil, l'alimentation, l'évolution motrice, l'acquisition de la continence, etc.
- Nous présentons différents acteurs ou professionnels : PMI, Centre de psychomotricité, LAEP, Accompagnante périnatale...

- Perfectionnement des pratiques professionnelles -

Réunions d'équipe

Chaque mois, l'équipe se retrouve pour une réunion de deux heures. Pour les professionnelles, c'est l'occasion d'échanger à propos de leurs observations et leur réflexion concernant les enfants, mais aussi les différents temps de la journée (repas, moment de jeu, sieste, temps de transmissions aux parents, etc.), de manière à réajuster leurs pratiques et leur organisation afin d'améliorer l'accompagnement des familles. L'éducatrice conduit l'équipe selon les sujets à travailler ensemble :

- Réorganisation d'un espace ou d'un temps
- Elaboration d'un projet
- Etude d'un apport théorique pour améliorer les pratiques
- Evolution et mise à jour du projet d'établissement
- Cohérence et cohésion d'équipe

Analyses des pratiques professionnelles

Conformément aux exigences réglementaires, l'équipe suit trois séances d'APP (Analyses des Pratiques Professionnelles) par année, avec un psychologue étant expérimenté dans ce domaine. Ainsi, l'équipe est invitée à prendre du recul par rapport à ses pratiques, de manière à les interroger et les améliorer sous le regard d'un professionnel extérieur, qui de par son métier, apporte un regard complémentaire.

Formation continue

Au minimum, les professionnelles suivent une formation par an, en équipe.

Ainsi, une journée pédagogique est fixée en général au mois de mai, de manière à accroître nos connaissances et améliorer nos pratiques. Le choix de la thématique est travaillé en équipe et découle des observations et des besoins ressentis sur la période. Les éducatrices sélectionnent ensuite la meilleure option selon les possibilités.

D'autres webinaires ou petites formations sont parfois réalisés au cours de l'année, par une professionnelle ou l'ensemble de l'équipe, selon les besoins et les opportunités.

- Implication des familles -

Evénements proposés aux familles

A plusieurs occasions, les familles sont invitées à passer un moment au sein de la structure : fête de fin de période, café-parents, ateliers thématiques... Ils sont parfois invités à nous accompagner lors d'une sortie exceptionnelle (Ephad). Par ces moments conviviaux, nous souhaitons que les parents se sentent considérés et investis, de manière à maintenir un climat de confiance mutuelle. Ainsi, la co-éducation devient plus facile : les parents ont une meilleure compréhension des pratiques professionnelles et du projet éducatif ; Les professionnelles peuvent profiter de ce contexte plus décontracté, pour apprendre à mieux connaître la famille, ses particularités, son rythme, ses besoins...

Nous visons à ce que les parents se sentent partenaires de la structure, un parent impliqué est un parent rassuré.

Disponibilité et écoute à l'égard des parents

En dehors de ces temps conviviaux, les parents peuvent communiquer leur attentes, remarques ou idées tout au long de l'année. En premier lieu lors du rendez-vous d'inscription, les éducatrices encouragent les parents à communiquer leurs attentes et leurs besoins. La période de familiarisation est prévue selon le format qui convient le mieux aux parents et à l'enfant et l'équipe vise à établir un lien de confiance au cours de ces premiers instants.

Lors des transmissions également, les professionnelles sont à l'écoute des parents : elles s'efforcent de discerner et clarifier leurs attentes, leurs besoins, leurs éventuelles craintes ou inquiétudes. Ainsi, elles soutiennent, conseillent, rassurent et encouragent le parent dans son rôle éducatif. Au besoin, elles proposent un rendez-vous auprès de l'une (ou des deux) éducatrice(s) afin d'échanger plus longuement dans un lieu plus adéquat.

- Évaluation continue -

La micro-crèche avec son équipe, son organisation, ses locaux, ses projets, est en constante évolution. Bien sûr nous nous adaptons aux nouvelles réglementations, mais nous souhaitons aussi rester dans une dynamique d'auto-évaluation pour évoluer et nous améliorer dans chacun des domaines précédemment présenter : conditions d'accueil, encadrement, accompagnement de l'enfant, accueil inclusif et perfectionnement des pratiques professionnelles.

Regard des parents

Une fois par an, un questionnaire de satisfaction est transmis aux familles. Ainsi, nous recueillons leur avis à propos de divers sujets comme : la qualité de l'accueil, les transmissions, la disponibilité de l'équipe, la bienveillance, les activités proposées, les locaux, etc. Leur regard en tant que parent nous permet d'identifier les axes d'amélioration, de les travailler en équipe et de nous ajuster pour rejoindre au maximum les attentes des familles.

Regard institutionnel

Régulièrement, l'infirmière puéricultrice de la PMI vient visiter la crèche. Elle va ainsi vérifier que nous suivons les réglementations en vigueur dans chaque domaine : locaux, encadrement, protocoles, etc. Elle est garante de la bonne application des normes en vigueur. Nous en profitons pour poser nos éventuelles questions (conseils, orientation vers des professionnels spécifiques, marche à suivre pour certaines problématiques) et sommes en contact avec elle par e-mail ou téléphone en cas de besoin, de manière à ajuster nos pratiques aux demandes institutionnelles.

Regard des apprentis et des stagiaires

Nous accueillons régulièrement des stagiaires et en général un apprenti par année. Leur regard jeune et « neuf » compte aussi. Nous les encourageons à poser des questions notamment en interrogeant nos pratiques. C'est important pour leur formation mais aussi pour nous aider à rester dans une dynamique d'auto-évaluation. En effet, leurs questions ou leurs interpellations permettent de nourrir notre réflexion et faire évoluer notre regard.

Évaluation individuelle

Une fois par an, chaque professionnelle réalise un entretien individuel. Il permet de cibler ses points forts et ses domaines d'amélioration. Une grille d'évaluation est préremplie par le professionnel en question et en parallèle par une ou les EJE. Ainsi, un échange a lieu sur la base de ces grilles, et donne naissance à une nouvelle grille révélant les points à travailler, les prochains objectifs et les

plans d'actions. Pour le professionnel, c'est l'occasion de remettre en question ses pratiques mais surtout d'agir concrètement pour les améliorer.

Auto-évaluation

Pour finir, la micro-crèche tient à s'observer elle-même dans une démarche d'auto-évaluation. C'est pourquoi, l'équipe prend le temps d'observer des situations du quotidien grâce à une grille d'observation, inspirée de la trame proposée par la CAF.

Chaque mois de juillet, l'éducatrice de jeunes enfants fournit une grille d'observation à chaque professionnelle : chaque année sur une thématique différente (conditions d'accueil, qualification du personnel, accompagnement de l'enfant...)

Lors de la réunion d'équipe du mois de juillet, les professionnelles échangent à propos des observations recueillies, elles les analysent et en ressortent les principaux axes d'amélioration.

De ces axes, découleront des nouveaux objectifs et un plan d'actions. Après une période définie en équipe, une nouvelle évaluation permettra de prendre du recul sur la nouvelle organisation ou les nouvelles pratiques, de manière à les confirmer ou les ajuster encore une fois si besoin.

Ce projet n'est pas immuable dans le temps : il sera revu et réévalué au fur et à mesure des observations, des réunions d'équipe et des journées pédagogiques. En effet, nous souhaitons, dans la durée, analyser nos pratiques, nous questionner et nous ajuster pour répondre, toujours au mieux, aux besoins des familles.

Mis à jour le 22/05/2026